

REPÈRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU MISSEL à destination des équipes liturgiques.

*P. Arnaud TOURY, délégué diocésain
à la Pastorale Liturgique et Sacramentelle*

La mise en œuvre de la nouvelle traduction du Missel Romain, à partir du 1^{er} dimanche de l'Avent 2021, implique quelques points d'attention de la part des équipes liturgiques.

Choix liturgiques :

Les équipes liturgiques peuvent choisir, parmi certains éléments variables de la liturgie, ceux qui leur paraissent les plus adaptés à la messe de chaque dimanche. Elles veilleront à ne pas prendre d'autre formulation du texte que celle de la nouvelle traduction. Ainsi :

-l'acte pénitentiel : il en existe trois formules :

I- « **Je confesse à Dieu** » (nouvelle traduction) suivi de l'**absolution** puis du **Kyrie**

II- « **Prends pitié de nous** » (nouvelle traduction) suivi de l'**absolution** puis du **Kyrie**

III- **Invocations** comme « Seigneur Jésus, envoyé pour guérir » suivies de l'**absolution**.

(il est possible également, sur certains temps particuliers comme le temps pascal, de proposer l'aspersion accompagnée d'un chant et suivie de l'absolution)

-le Credo : il existe le **Symbole de Nicée-Constantinople** et le **Symbole des Apôtres**

-l'anamnèse : il existe désormais 4 formules introduites à chaque fois (par le prêtre ou le chantre si le prêtre ne la chante pas) par une formule spécifique :

I- « **Il est grand le mystère de la foi** » - « **Nous annonçons ta mort...** »

II- « **Acclamons le mystère de la foi** » - « **Quand nous mangeons ce pain...** »

III-« **Qu'il soit loué, le mystère de la foi** » - « **Sauveur du monde, sauve-nous...** »

III bis- « **Proclamons le mystère de la foi** » - « **Gloire à toi qui étais mort...** »

Certaines de ces formules ne sont pas encore mises en musique, il faudra donc prendre pour le moment celles qui le sont déjà en remplaçant l'ancienne version par le nouveau texte liturgique, ou bien les réciter.

-chant d'entrée, chant d'offertoire, chant de communion : ces choix reviennent en propre aux équipes liturgiques. Rappelons que la liturgie prévoit qu'on chante un chant d'offertoire (PGMR n°74) ou que l'on joue une pièce musicale pendant la procession des dons. Il n'est pas prévu, ordinairement, de chant d'envoi : la procession de sortie est normalement accompagnée par une pièce instrumentale. La proposition d'un chant d'envoi est donc une coutume plutôt qu'une règle.

Invariables :

Alors qu'étaient encore utilisées ici ou là des formules du Gloria à l'essai mais non approuvées (« Pour tes merveilles...»), il n'en existe plus que deux formes :

-le **Gloria** en latin

-la version française « **Gloire à Dieu** » dans sa nouvelle traduction.

Seule l'une de ces deux formes peut être employée désormais. Idem pour l'Agnus Dei.

Attention la nouvelle traduction du Gloria et de l'Agnus Dei comporte un changement mineur : « qui enlève **les péchés** du monde ». Il suffira de modifier cela dans les versions chantées.

Feuilles de messe :

Si, dans les premiers mois, un dépliant d'accompagnement sera mis à disposition des fidèles (outre les « Prions en Eglise », « Magnificat » ou Missels des fidèles), il convient dans un souci d'accueil missionnaire que **les feuilles de messe comportent :**

- les **formules choisies** ci-dessus par les équipes liturgiques, notamment le **Credo**
- les **textes des chants**
- le **Notre Père**
- les **annonces**, notamment les intentions de prière demandées, les défunts de la semaine, les mariés et les baptisés du week-end.

(lorsque c'est possible, on pourra y mettre également les lectures, mais en tenant compte du fait que la liturgie de la Parole suppose plutôt l'écoute attentive que la lecture mentale dans sa feuille).

Il s'agit de permettre à tous, en particulier les enfants et les pratiquants irréguliers, de participer pleinement par le chant, les prières et les réponses.

Petits rappels liturgiques :

-Mot d'accueil et mot d'introduction : il s'agit de deux choses différentes.

Le mot d'accueil consiste, comme son nom l'indique, à accueillir des personnes (célébrant de passage, représentant de l'Etat, famille en deuil, catéchumène, etc.). Il est prononcé avant le chant qui accompagne la procession d'entrée. (Il ne consiste pas en un commentaire de la Parole de Dieu)

Le mot d'introduction est prononcé par le prêtre, le diacre ou un laïc après la salutation d'ouverture pour introduire les fidèles à la messe du jour. (PGMR n°50)

-Psaume : il n'est jamais permis de remplacer le psaume responsorial par un chant (PGMR n°57). Il peut être chanté par un soliste en alternance avec un refrain par l'assemblée. Si on ne peut le chanter, il peut être lu par un lecteur (différent de celui de la 1^{ère} lecture) ou même par toute l'assemblée.

-Acclamation de l'évangile : l'Alléluia est chanté intégralement deux fois avant l'antienne évangélique, puis repris après celle-ci. Il n'est pas prévu d'acclamer Yahvé (Allélu-Yah) après la proclamation de l'évangile, mais bien d'acclamer le Christ (Louange à toi, Seigneur Jésus)

-Prière universelle : la prière des fidèles doit être **actuelle, brève, claire** et sous forme de **demande** faite à Dieu (ABCD). Il ne s'agit pas de prier pour nous, pour les personnes présentes : il y a toutes les oraisons de la messe pour cela. Parmi les motifs d'intentions donnés par la PGMR (n°70), l'intention pour la communauté locale ne signifie pas l'assemblée, mais des réalités de la communauté locale. Par ex : pour les fiancés de notre paroisse, ou pour telle usine en difficulté sur notre espace, etc...

-Procession des dons : Il convient également que des fidèles apportent en procession les dons (calice et patène) avec les offrandes.

-Agneau de Dieu : le chant de l'Agneau de Dieu se fait pendant le geste de la fraction du pain. Il convient autant que possible de ne pas effectuer la fraction du pain pendant le rite de la paix.

-Annonces : elle se font après la prière après la communion.

-Envoi : avant la prière sur le peuple ou la bénédiction finale, il est bon de signifier notre lien aux personnes absentes, par l'appel des personnes qui leur portent la communion.